



COMPTE-RENDU DE LA TABLE DE QUARTIER DE NARBONNE OUEST N°4

Le mercredi 08 février 2023, de 18h00 à 20h00, **33 personnes** ont participé à la **quatrième « table de quartier Narbonne ouest »** qui s'est tenue en **assemblée publique**, au sein des locaux de L'ARCHE (Groupe scolaire M. PEYRONNE- rue de l'Orbieu – Narbonne).

L'ARCHE est l'association support pour l'amorçage et l'animation de la TDQ NO.

38 Présent(e)s

- 18 habitant.e.s de Narbonne ouest
- 04 associations : ABP, Centre Social N. MANDELA, FACE Aude et L'ARCHE
- 03 institutions : Ville de Narbonne (direction Citoyenneté et vie de quartier), Préfecture de l'Aude (Déléguée du Préfet), Département de l'Aude (Elu du Canton Narbonne Ouest, Vice-président du conseil départemental, en charge de la transition écologique).
- 02 bailleurs sociaux : Domitia Habitat et ALOGEA
- 01 maison de santé de St-Jean St-Pierre

Résumé du déroulement

1. Accueil des participants
2. Présentation de la Table de quartier et explications de son fonctionnement
3. Les raisons d'annulation de la Table de quartier du mois de janvier 2023
4. Quelques éléments de bilan intermédiaire de la Table de quartier Narbonne Ouest
5. Expression des habitants sans thème proposé

Il a été rappelé que l'ensemble des travaux de la Table de quartier Narbonne ouest sont disponibles sur le site internet de L'ARCHE (www.arche-narbonne.fr), une page y est dédiée. L'accès est temporaire, en attendant la création prochaine d'un site internet.

1) Les raisons d'annulation de la TDQ NO du mois de janvier 2023

L'ARCHE, association support de l'animation de la TDQ NO expose les faits :

- ✓ Le 03 janvier 2023, L'ARCHE a reçu un mail du Grand Narbonne, lui indiquant que les locaux d'IN'ESS ne sont plus disponibles pour les TDQ NO en assemblée publique, avec prise d'effet immédiate.
- ✓ La Ville a été sollicitée pour trouver un autre lieu et un courrier réponse a été réceptionné le 23/01/2023, précisant que cela n'était pas possible, néanmoins elle propose les locaux de L'ARCHE et rappelle qu'ils sont mis à disposition gracieusement par la municipalité.
- ✓ Après concertation de quelques membres du « Groupe de coordination TDQ NO » et au vu du manque de visibilité, il a été décidé d'annuler l'assemblée publique du 11/01/2023, étant donné l'importance de la neutralité du lieu où elle se déroule et garantir la sincérité de la démarche. Aussi, de réunir un « groupe de coordination » avec les acteurs associatifs, bailleurs sociaux et institutions afin d'envisager la suite.
- ✓ Le groupe de coordination s'est réuni le 23/01/2023 avec la participation de l'ABP, Centre Social N. MANDELA, FACE Aude, Domitia Habitat, ALOGEA, Grand Narbonne, Département Aude, Préfecture Aude et L'ARCHE (Ville de Narbonne : excusée). L'unanimité des membres présents ont témoigné de la plus-value pour le territoire, apportée par la TDQ NO, depuis sa création et recommande de les maintenir.

2) Quelques éléments de bilan intermédiaire de la TDQ

Quelques éléments de bilan ont été présentés :

TDQ NO en assemblée publique :

- ✓ 03 assemblées publiques mensuelles réalisées et 1 annulée sur les 6 prévues.
- ✓ 53 personnes présentes en moyenne.
- ✓ 59 habitant.e.s de Narbonne Ouest qui ont participé au TDQ en assemblée publique.
- ✓ 04 institutions représentées (Ville de Narbonne, Grand Narbonne, Département de l'Aude et Sous-Préfecture).
- ✓ 02 bailleurs sociaux : Domitia Habitat et ALOGEA
- ✓ 09 associations : ABP, Centre social N. MANDELA, CLCV, CNL, FACE Aude, L'ARCHE, PIMMS, Trousse d'écolier et Unis Cité.
- ✓ 80 prises de paroles libres sur des thèmes choisis par les habitant.e.s : logement, cadre de vie, enfance, emploi des jeunes, éducation, participation citoyenne, jeunesse et prévention de la délinquance.

Groupe projet :

- ✓ 3 groupes projets composés d'habitant.e.s, associations, institutions et bailleurs ont travaillé sur des problématiques liés au thèmes suivants : enfance, logement et cadre de vie.
- ✓ Une étude réalisée sur l'accessibilité financière à des loisirs, au sport et à la culture, de 72 enfants issus de 30 familles avec des ressources/revenus modestes.
- ✓ Quelques riverains du Mont Alaric rencontraient des problèmes avec la rénovation des logements. Les habitant.e.s ont pu réfléchir collectivement avec le bailleur sur une amélioration de la communication

Relevé des conclusions du groupe de coordination :

L'ensemble des membres présents soulignent la bonne dynamique engagée dans le respect de la sincérité de la démarche, la plus-value qu'elle apporte au territoire et encourage à la poursuite des TDQ :

- ✓ Il est important que la dimension de « collectif » soit bien mise en avant afin de ne pas créer d'amalgame entre le rôle de L'ARCHE comme association support et la TDQ NO. D'une part de garantir l'objectivité de la démarche et d'autre part ne pas mettre en difficulté l'association.
- ✓ Des thèmes ont été travaillés à l'initiative des habitant.e.s et des liens ont été créés avec les institutions, les bailleurs et les associations, il serait dommage/contre-productif d'arrêter à ce stade de la dynamique.
- ✓ La TDQ NO permet de prendre le « poul » du quartier, elle apporte une expertise d'usage et représente le territoire (les habitant.e.s et les acteurs locaux).
- ✓ Cet espace ouvert à tous, favorise la non-reproduction d'un public d' « habitués » de la participation citoyenne. Il permet à des habitant.e.s d'accéder à l'information et de s'engager pour le « bien vivre ensemble » dans le quartier.
- ✓ On peut déjà mesurer des impacts positifs auprès du réseau d'acteurs de la Politique de la Ville et des habitant.e.s.
- ✓ La TDQ permet d'expérimenter des pistes qui ont été actées dans les perspectives du nouveau contrat de Ville de Narbonne.

Au vu de l'indisponibilité de lieudit « neutre », il est important de revoir la forme et donner une plus grande dimension au « collectif » afin d'être davantage garant de l'objectivité et la neutralité de la démarche, notamment sur :

- Un roulement des structures dans l'animation/coanimation des TDQ NO en assemblée publique,
- l'externalisation de l'animation des TDQ NO en assemblée publique, des fonds peuvent être sollicités comme le FDVA,
- l'espacement des délais entre deux assemblées publiques (une à deux par trimestre), néanmoins, conserver des rendez-vous mensuels en groupe de coordination et groupe projet thématique. Cela permettra de se calquer sur la temporalité des partenaires afin d'avoir le temps pour agir,

- l'organisation d'un roulement des lieux de réunion des groupes de coordination et projet thématique au sein des structures partenaires de la TDQ NO,
- le maintien de la prochaine TDQ NO en assemblée publique, notamment pour expliquer aux habitant.e.s que le lieu IN'ESS n'est plus disponible et qu'une autre forme est proposée pour terminer l'année scolaire,
- sur proposition de la Ville, la TDQ NO en assemblée publique du 08/02 est prévue à L'ARCHE,
- la création d'une adresse mail propre à la TDQ NO

3) Expression sans thème proposé

Bailleur social – DOMITIA HABITAT :

- 3 grands sujets évoqués aux précédentes tables de quartier et travaillés en groupe de coordination :
 - 1^{er} sujet : *Les parkings et les bâtiments 4 et 5 de la Cité des Oliviers*
 - les devis sont faits et les montants sont importants,
 - les délais peuvent être longs car cela demande des démarches administratives importantes (commandes publiques...),
 - la budgétisation de ce type de travaux n'avait pas été anticipée pour 2023 en 2022. Projet à l'étude financière actuellement pour possibilité de financement en 2024.
 - 2^{ème} sujet : *Pour la question du Mont Alaric, du conducteur de travaux*
 - Un point a été fait en interne
 - Une note d'information a circulé auprès des locataires Pech Montaut – Alaric, dessus y figure les noms des entreprises, du conducteur de travaux avec numéro de téléphone. Le « référent travaux » est joignable, s'il y a des questions ou des renseignements à apporter.
 - S'il y a des difficultés de communication, il ne faut pas hésiter à le faire remonter.
 - 3^{ème} sujet : *Les « nuisibles » (blattes, rats...)*
 - Alogéa, Domitia Habitat, travaillent avec la Direction du service Hygiène de la Ville de Narbonne, Veolia et le Grand Narbonne pour une harmonisation des pratiques,
 - réunion prochainement programmée en mars 2023 avec deux phases de travail sur le volet communication et pratique pour traiter cette problématique, vers qui les habitants peuvent se tourner, voir quelle action à entreprendre et à regrouper afin d'être cohérent sur le terrain
 - Une campagne de désinsectisation pour le printemps est prévue.

Habitant A :

- Ceux sont de belles avancées...
- Interrogations soulevées sur le retrait de la mise à disposition de la salle IN'ESS
 - IN'ESS a été financé en partie pour les habitants du quartier et ils ne trouvent pas leur place, quoi qu'ils fassent et là c'est un exemple de plus avec cette décision de retirer la salle. Cela pose la question de l'accessibilité des habitants à IN'ESS.
 - Cela rappelle la période de lancement des « Conseils citoyens » en 2015, où les habitants se sont mobilisés pour porter leurs préoccupations, et où la Ville, ainsi que l'Agglomération n'ont pris en considération leurs aspirations. Les Services de l'Etat sont restés passifs pour l'application de la loi.
 - Les habitant.e.s de ce quartier sont considéré.e.s comme des habitant.e.s de seconde zone.
 - On nous reproche de faire de la politique, on est des citoyens si on veut s'engager politiquement c'est notre droit, dans quel monde on vie, on est en démocratie !
 - « Cela n'est pas une menace mais un conseil, rendez-nous la salle d'IN'ESS ! Cela va mal finir... les habitant.e.s ont le droit d'utiliser les salles, si on peut pas les utiliser alors personne ne doit les utiliser ».

Préfecture Aude :

- - On ne peut pas dire que l'état est passif, ne serait-ce que par rapport à l'apport financier et des moyens mobilisés.
- - Le rôle de l'Etat c'est d'être neutre plutôt « la neutralité de l'État est un principe fondamental »
- - La mise en place des « Conseil citoyens » était complexe, notamment avec la souplesse du cadre comme le mode de désignation qui devait permettre d'écouter des habitants que l'on n'entend jamais.
- - Le ministre de la ville et du logement souhaite une grande concertation avec les habitants pour l'élaboration du futur « Contrat de Ville », via les collectivités et les associations.

Habitante B de Saint-Jean Saint-Pierre depuis 1981 :

- Il y a quelques années, il y avait la « Cellule de veille citoyenne » qui se réunissait à la salle de la Maison des Services
- Il y a eu des débats avec des émotions plus ou moins fortes, le débat n'est pas méchant, il est là et c'est ça la démocratie, sinon on crée de la frustration
- S'il n'y avait pas d'association investies dans le quartier on n'aurait pas eu la paix que l'on a maintenant
- La TDQ NO joue son rôle, le travail est fait, tout s'est toujours bien passé, cela soulève des interrogations sur pourquoi on en arrive là ? Quelle est la raison ?
- Les décideurs politiques où autres devraient se poser la question : c'est quoi le bien être des habitants de ce quartier ?
- Il faut le faire dans le cadre démocratique avec les élus.

ABP :

- La TDQ NO mobilise les habitants et qui osent prendre la parole. Elle donne la parole à ceux l'on entend le moins.
- L'ABP est très intéressée par la démarche et notamment par la méthodologie exemplaire, la bonne dynamique et le rythme pendant les réunions
- Il y a un cadre et les institutions, bailleurs et associations y participent
- Le changement de lieu est un coup de frein et cela va impacter la mobilisation des habitants
- Les locaux d'IN'ESS ont apporté une certaine sécurité et le retrait de la mise à disposition soulève des incompréhensions
- Ce qui anime les acteurs locaux, c'est les habitants et L'ARCHE est remerciée pour la mise en place et l'accompagnement d'un tel outil. Il fallait bien commencer et cela permet de se rencontrer, débattre, construire, mieux se connaître, évoluer, apprendre à se parler et à se respecter.

Habitant C de Pompidor :

- Agacé par le manque d'hygiène à l'extérieur par une minorité d'habitant, malgré la fermeture des caves, des trappes de vide-ordure
- Il y a des encombrants laissés dehors, les enfants jouent avec c'est dangereux et ils en mettent partout
- Il y a du « squat » du hall d'immeuble de personnes non-résidentes, elles fument dans les couloirs, tags, urine, détritrus, mauvaise odeur
- Il y a 3 jours, un départ de feu a eu lieu
- Crainte d'être pris à partis par les habitants et les protagonistes qui squattent la cage d'escalier
- Domitia Habitat est informé
- Manque de savoir-vivre de quelques habitants qui laissent les poubelles devant leur porte ce qui peut aggraver la présence de nuisibles.
- Une voisine nettoie souvent des crachats dans l'ascenseur
- Il faudrait un système de prévention

Domitia Habitat :

- Le secteur évoqué par l'habitant C, recense de nombreuses incivilités de quelques locataires et des actions sont menées pour les faire disparaître, néanmoins il y en a certains qui continuent à ne pas respecter.
- Domitia travaille sur la question à l'échelle de l'ensemble de son parc locatif et expérimente une action pour lutter contre les incivilités/dégradations avec une équipe de collaborateurs assermentés qui va intervenir prochainement.
- L'idée n'est pas de mettre des PV systématiquement, il y a d'abord plusieurs étapes préalables pédagogiques (courrier rappel règlement, convocation si récidive, ...)
La procédure a déjà été testée et démontre qu'il n'y a pas eu besoin d'aller jusqu'au PV

Habitant C de Pompidor :

Peut-on inclure les ordures laissées dans les couloirs ?

Domitia Habitat :

Oui, c'est inclus à condition que nous puissions identifier la personne (flagrance).

Habitant C de Pompidor :

- Le but ce n'est pas de virer les locataires
- Ce n'est pas mon rôle de faire le « Lucky Luke » aussi
- Beaucoup de locataires craignent les représailles, alors que l'on n'est pas dans « scarface ».

Domitia Habitat :

- Les signalements sont faits. Cependant, le bailleur ne peut pas déposer plainte à la place du locataire qui est la victime des faits. Seule la parole des personnes vivant la situation fait foi. Il est donc très important que les habitants réalisent des dépôts de plainte – main courante et/ou attestation de témoin autant de fois que cela est nécessaire pour montrer la répétition des nuisances et de nous en donner copie.
- Pour information, si le locataire/habitant a peur des représailles, il peut déposer plainte contre X ou faire un témoignage sous anonymat.

Préfecture Aude :

- Ce qui vient d'être dit est très important, la police nationale intervient de manière plus fréquente lorsqu'il y a des appels au 17, surtout quand elle est sollicitée régulièrement.
- Parfois, la police nationale a des choses plus graves à gérer et quelquefois ils ne sont disponibles, mais au moins c'est acté.
- A force de voir des signalements, les forces de l'ordre font des passages de plus en plus réguliers/fréquents, c'est comme ça qu'on accroît les passages de police. C'est de la « coproduction de sécurité ».

Habitant C de Pompidor :

- Pompidor c'est beaucoup plus calme qu'avant, même s'il y a encore un besoin de sécurité.

Habitant D de la Jourre :

- Problème de la porte d'entrée d'un bâtiment d'ALOGEA de la Jourre (défectueuse) depuis septembre 2022. Accès libre à un groupe de jeunes qui fument dans les bâtiments et cela sent mauvais. Ils restent polis et quand, ils me disent « excusez-moi » et ils partent mais ça sent mauvais quand même. Il y a eu plusieurs signalements réalisés et cela n'a pas avancé.

- L'agent d'entretien des parties communes passe une fois tous les 15 jours, de 21h30 à 22h, il fait du bruit et cela dérange les enfants qui dorment à cette heure-ci.

ALOGEA :

La représentante du bailleur ALOGEA n'a pas de réponse à fournir dans l'immédiat, elle prend note du problème et reprendra contact avec l'habitant D.

Habitant E de la résidence des oliviers :

Pourquoi on n'encourage pas les habitants à devenir propriétaire de leur logement ? Pour certains ça fait 30 ans qu'ils habitent là. Cela rendrait les gens un peu plus fiers et plus responsables.

ALOGEA :

- C'est assez réglementé. Pour qu'un logement puisse être en accès à la propriété, il faut qu'il soit financé à la construction, ça se fait sur des nouveaux contrats, mais pas sur des logements qui datent de 30 ans ou plus, car les financements ne le permettent pas. L'accession sociale à la propriété existe, qu'elle est règlementée, tous les logements et tous les locataires n'y sont pas éligibles.

Domitia Habitat :

On prend note en tous cas, il y a peut-être des choses qu'on ne sait pas à ce sujet.

Préfecture Aude :

C'est un débat qui a eu lieu au niveau national sur l'accès à la propriété.

Maison de Santé de St Jean St Pierre :

La coordinatrice de la Maison de santé de St Jean St Pierre se présente et explique ses missions. Elle partage le besoin de toucher les habitants sur des actions de prévention en lien avec la santé comme le diabète, l'obésité, etc.

Mairie de Narbonne :

- Un point sur les aires de jeux des rues du Rieutord et de la Jourre
- Les 2 jeux ont été contrôlés mi-décembre 2022 par des prestataires extérieurs, les jeux sont aux normes
- Malgré ce qui a été évoqué, le jeu du Rieutord composés de 5 modules d'un point de vue sécurité est aux normes. Le lieu tel qu'il est configuré avec les murets, il y a des normes à respecter techniquement avec les distances on ne peut pas en rajouter d'autres, sinon il faudrait reconfigurer tout l'espace, tel que c'est aujourd'hui
- Le sol de l'aire de jeu de la Jourre est dégradé, mais ce n'est pas dû à l'usage des enfants mais plutôt par les personnes qui occupent et « squattent » ces lieux-là, dans des conditions qui ne sont pas des conditions d'âge requis par rapport à l'aire de jeux
- Il faut voir ce qui peut être fait pour cette aire de jeux. La ville a un budget annuel, elle va pouvoir réparer et refaire au besoin, mais à un moment cela ne sera pas possible pour toutes les aires de jeux de la ville, surtout si les dégradations sont répétées. Il y a un entretien régulier programmé et la Ville ne pourra pas agir tout de suite pour l'aire de jeux de la Jourre, elle est aussi soumise au respect des contraintes des marchés publics.

Habitant F de St-Jean St-Pierre :

- Au parc de jeux de Berre-Cesse il n'y a plus de barrières de protection et il est dégradé.
- Est-ce une obligation de mettre un extincteur et un brise-glace dans les bâtiments ? Les bâtiments ne sont pas forcément équipés

ALOGEA :

- Oui les bâtiments sont équipés d'extincteurs et sont vérifiés régulièrement.

Les prochains rendez-vous

La prochaine Table de quartier de Narbonne Ouest est prévue pour :

Mercredi 08 mars 2023, à 17h30, à L'ARCHE.